L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 7 JUIN 1883.

SPECTACLES - BALS, etc.

Pavillon d'été de

FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

Début de Mlle CLARA BOYLE et de JAMES DALTON.

Entrée générale..........10 sous

VINCENT MIOAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait des spécialités de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

[illegible] à la Grande Exposition [illegible] 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients [illegible] dont la saveur et l'arôme ne [illegible] surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère, dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons conseillé l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et personnellement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et au besoin, comp[illegible] contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dumaine.
E. L. Tasey, M. D. — C. Delery, D. M. P.
[illegible] — Cabarrieux, D. M. P.
Bas C. Holliday, M. D., 39 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alex. Charbon, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

Wheeler & Wilson

Silent No 8.

La machine le meilleur marché à acheter

PARCE QUE C'EST

La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger.
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable.

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co

109 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Demandes des listes de prix.

11 mai—3mDMaJ

Hôtels, Sources etc.

AVIS
AU PUBLIC VISITANT LE

WEST END.

Le seul endroit de la plateforme où se vendent sous le Pavillon et aux tables devant le Pavillon Orléans à la Glace, Biscuits, Sorbets, Limonades Glacées, Soda, Mead, Eaux Minérales, Gâteaux et Candies. Nous garantissons la pureté de nos consommations et la modicité de leurs prix.

C. & J. McCLOSKEY,

PAVILLON DU WEST END.

19 mai—19, 1 mois—Dim, Mar, Jeudi.

CRAWFORD'S:
Mexican Gulf Hotel, Pass Christian Mississippi.

Ce nouvel hôtel, d'une grande élégance, et où tout a été disposé pour le confort des familles, ouvrira pour la saison de 1883, SAMEDI, 16 juin. Il sera répondu immédiatement à toute demande de chambres faite par lettres ou par télégrammes.

M. J. CRAWFORD, administrateur.

18 mai—1 m

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

1er mai—3m

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que dessin en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand à leur institut.

17 avr—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 98 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Gérard, F
Abadie, Jean Marie François	Giblin, C
Biscotte, Vincent	Lafond, L
Bourra, De Vve	Lamada, les époux
Brugère, Joseph	Lamasson, J G
Bagnès, François	Larregamagne, F
Chambert, François	Lasserre, D
Chevrié, J M L	Laugier, D
Cornish, Louis M	Le Maréchal, C
Curtelin, Michel	Maury, J
Dalbret, J J M V	Magne, C G
Docende, Jean	Maurer, De née Capelle
Dolus, Vve	Mirault, Vve Marie
Duquesne, François	Marcelin, Albert
Dupuy, J M	Maillard, A F
Etchebécourt, Aug	Millaud, Marie
Dumas, Ed	Robert, Louis
Etienne, P	Rousseau, H J
Fonton, E	Sabourin, De née Neilhan
Gardère, Vve	Sabourin, M F
Garry, F	Tholomé, Vve
Gauthier, E	Thibaut, Louis Baptiste
Gérard, J D	Vergnole, A; Valant, les époux

Le Gérant du Consulat de France,

FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1883.

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

[illegible], vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 13 rue de l'Union. (Ancien No, rue Gravier, 217)

Dépôt du Coane & Breed Manufacturing Company

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

16 mars 83—1

GOMBO FEVI

AU NATUREL,

CONSERVÉ EN

BOITES DE FERBLANC,

—PAR—

G. W. Dunbar's Sons

Se vend chez tous les GROCERS.

ESSAYEZ en une BOITE pour faire UN BON GOMBO.

Sami—1mois—mar jeu dim

Placement de Fonds
BONS
Du St. Charles Street Railroad,

A VENDRE PAR LA

New Orleans National Bank

84 rue du Camp.

24fev—3m

La Compagnie dite

TEXAS CONTINENTAL MEAT CO.,

Tue Bœufs, Moutons et Veaux et en transporte les viandes parfaitement préparées.

Elle ouvrira en vente, à partir du 10 MAI, par charretées, des Animaux entiers ou en quartiers, à cent

ENTREPOT GÉNÉRAL,

No 9, rue Front, et au Marché Français.

A. F. RIGGS,
Président et gérant-général de la Compagnie.—Victoria, Texas.

WMFAGAN, agent-général à la Nlle-Orléans.

Sami—1m

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos.

17mars—

COKE. COKE.
Villéré & Hébrard,

Successeurs Commission et Chroudoples.

MARCHANDS en gros et en détail de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel, ont l'honneur d'annoncer aux familles, restaurants et autres établissements se servant de COKE, qu'ils en ont constamment en mains un stock considérable qui leur permet de livrer dans le plus bref délai les ordres qu'on voudra bien leur confier.

24 mai—1mDMarV

Dr H. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 233 rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.

10mars—3m—Dim, Mar, Jeu.

Portable Electric Lighter

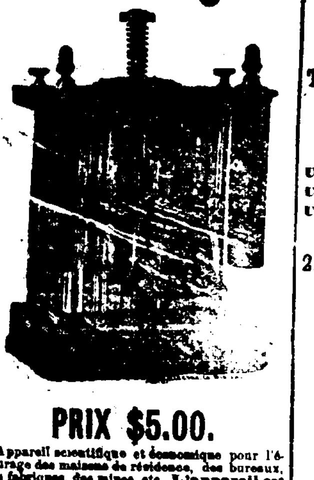

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après tous procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston, Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend aisément de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. B. LYMAN..........Président.
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer	Joseph Bowling
W. B. Conner	S. Mentheim
George W. Sentell	Edward Hale
Ad. Moulton	J. J. Boles
Charles Herman	Louis Prados
U. Marinoni	Harry L. Finch
Lucien Delery	A. K. Steward
Charles H. Dolsen	Richmond Kais
Reuben C. Bush	J. D. Wallace
John Calder	E. F. W. Buchanan
S. O. Cousins	Wm Garig
W. A. Phelps	John D. Fisher
M. Gillis	A. Baldwin
Wm. B. Lyman	C. E. Buck

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10jui182—1an vac

GASTRINE

Forme liquide,

GUERIT LA DYSPEPSIE.

SOULAGE IMMEDIATEMENT

LES NAUSEES,
L'ETOURDISSEMENT,
LES GAZ,
LES AIGREURS,
LA CONSTIPATION,
LES PALPITATIONS DU CŒUR,
LES RAPPORTS ACIDES de L'ESTOMAC,
LE MAUVAIS GOUT A LA BOUCHE,
LE MANQUE D'APPETIT,
L'ECHAUFFEMENT,
LES OPPRESSIONS,
LE MALAISE GENERAL.

Et tous les autres symptômes pénibles qui résultent d'une digestion laborieuse.

GASTRINE

DONNE DU TON A L'ESTOMAC,
EN RETABLIT LES FONCTIONS,
FACILITE LA DIGESTION COMPLETE.

Remède précieux pour les dames,

Et pour tous ceux qui mènent une vie sédentaire

A vendre en lots par H. N. HART & CO, et par tous les droguistes dans les principales villes.

Au détail, un dollar la bouteille,

Par tous les Pharmaciens.

Dépôt de fabrique, 30 rue Murray, New-York.

6 mai—3m—MaJ S

L.S.L.

Prenez Avis!

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

DONNERA

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 12 JUIN 1883,

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......$150,000
UN GROS LOT DE......50,000
UN GROS LOT DE......20,000

2.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 12 JUIN 1883,

Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
600 Lots de...	100..	60,000
1000 Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 sont..........20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont..........10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 sont..........7,500

2,279 Lots s'élevant à..........$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Ecrivez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYES EN PLEIN SUR PRESENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1883, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$261,970 34
Risques maritimes		97,002 33
Risques de rivières		18,567 62
Total des primes		$368,530 69
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1883		$291,983 69
Pertes payées		
Sur risques de feu	962,902 00	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,862 08	
moins et dépenses, moins l'intérêt	12,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 10
		$180,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 75

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,876 17
1443 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	96,296 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,751 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	23,659 07
Actions d'assurance	1,360 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	18,490 0
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,650 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$735,197

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et est tiré des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu 12me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	W. TAYLOR.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies	$19,589 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,765 19—	$681,856 21
Primes acquises en 1881		27,962 10
Total des primes		$709,809 12
A déduire—		
Primes non acquises	$261,117 02	
Primes remboursées	34,862 99	
Réassurances	90,601 25—	386,401 99
Primes nettes acquises		$414,427 42
Intérêts, loyer et courtage		45,066 18
		$459,473 00
A déduire—		
Pertes de feu	$188,798 62	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc.	174,525 25—	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,256 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00—	120,255 10
Surplus		$153,344 00
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882.

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works	37,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00
1 bon du Bataillon Washington Artillerie	500 0
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00
5 actions de la State National Bank	595 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,960 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	132,840 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur demande	67,900 00
Billets garantis par nantissement	9 00
Billets à recevoir en règlement de pertes	12,476 63
Primes en cours de collection	63,761 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en suspens	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14— $675,393 62

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26
Dividende non réclamé	4,615 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83—$875,393 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et complète des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. — J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est sûre et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGE, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POURS,
ANT. CARRIERE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMID
D. FATJO,	JULES TUYES.

16 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Thos O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8348.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St Jean, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et en outre désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mai—9,15,22,29—5,9 juin

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Ferd. Beer,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7896.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certificat d'action du New Orleans Cotton Exchange, No 449, maintenant déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29 mai—juin 1 5 9

Mme Bridget Whalen, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Bohen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-et-un. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face sur la rue Conti sur une profondeur et face de sur la rue Tonti de quatre-vingt-dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 mai—22,29—juin 5,12,19,23

H. Skelly & Co vs Charles H. Bassett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6 560.—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1883, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, MERCREDI, 13 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

66 paquets de toile à drape maintenant à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juin—5 9 13

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Chas Garrett Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8361.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, ensemble avec les effets mobiliers qui y sont attachés et qui sont devenus immeubles par destination.

Un certain lot de terre situé dans l'ancienne Deuxième Municipalité, maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Foucher et St Joseph, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par John Britt, architecte, le 3 avril 1849 et déposé à l'étude de Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville; ledit lot de terre mesure vingt-deux pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante douze pieds deux pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances y appartenant.

Ensemble avec cent actions du fonds d'hypothèque maintenant réduites à quatre-vingt-quatre actions du fonds d'hypothèques de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées, acquises par le défendeur de F. L. Bachhans et Henry F. Bochhans, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre cents piastres, échéant le 1er décembre 1883 et renouvelable conformément à la Charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action devra être identifié avec l'acte de vente de la propriété et au capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane à Mme Kelly, pardevant Adolphe Boudousquié, ancien notaire à la Nouvelle-Orléans, le 22 juillet 1854 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 mai—18,25—juin 1,8,15,19

Andrew Hero, jr, vs. Meredith Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7412.—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 26 juin 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadix, Valence, Greene et St David, et désignés comme lots Nos 17, 18 et 19, de l'îlet No 542, sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, et daté du 29 juin, 1867, et déposé pour référence à l'étude de Joseph Cohn, notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur de Geo. P. Bowers, conformément à un acte passé pardevant A. Hero, jr, notaire, le 14 janvier 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24, 31, 7, 14, 21, 26

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.

Attendu que Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Benedetto Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1882, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weisbaer, tutrice, contre Louis Weisbaer, No 5797 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition en avis, conformément aux sections 2370, 2373 et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou pour autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).

Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedetto Onorato, de cette ville, agissant en sa qualité d'encanteur de cette paroisse, à Mme Adolphine Leclerc, femme d'Achille Lafond, passé pardevant Fréderic Ralph, notaire, le 10 mai 1882.

Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans, et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt-neuf pieds ou plus, jusqu'à une profondeur de soixante-douze pieds, formant la profondeur totale dudit lot de terre.

Sans autre effacés et six mots entre les lignes. Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député greffier.

Pour copie conforme:

LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

16 mai—16 23 30—6 13 15 16 juin

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles,

dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

Le maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couleurs.

TOILES CIREES.

STORES DE FENETRES

RIDEAUX DE DENTELLE

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

William P. Smith vs. Thomas Reilly Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8581—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Fulton, Nouvelle-Levée, St Joseph et North Market, désignés par les numéros deux et trois sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard; les dits terrains mesurant ensemble quarante-huit pieds un pouce et quatre lignes rue Nouvelle-Levée, et rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et sept lignes sur la limite du côté de la rue St. Joseph, et cent vingt-sept pieds 6 pouces et quatre lignes de l'autre côté, vers la rue North Market, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant.

Etant les mêmes terrains acquis par le défendeur et feu Wm. H. Palmer, par acte passé par devant Richard Brenau, ancien notaire en cette ville, le 12 octobre 1858, de Paul E. Théard; et le dit défendeur a acquis l'intérêt du dit Wm. H. Palmer, par achat de sa veuve et ses héritiers, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 15 avril 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juin—5 12 19 26—3 7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une grande et importante vente par le shérif civil, de tout le stock du magasin de chaussures en gros, situé au No 58 de la rue de la Douane.

M. V. B. Smith vs J. M. Adden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5467.—En vertu d'un ordre d'exécution et vente rendu le 15 mai 1883, et émis le 29 mai 1883, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après décrits, le SAMEDI, 16 juin 1883, à 11 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le tout et particulièrement tout le contenu et installations, etc, du magasin de chaussures en gros bien connu au No 58 de la rue de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en un stock très grand et bien assorti de chaussures, etc, et autres articles appartenant à ce genre d'affaires. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 juin—5,8,12,16

Martha Churchill vs. M. C. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 8179.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI 16 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles et effets mobiliers, etc., contenus dans mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 juin—5 12 16

Alexander Hill vs J. B. & L. C. Boudousquié.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, étant la moitié la plus près du lot No 160 et du lot désigné No 9 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 13 décembre 1821, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 19 juin 1820. La dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 213 de la rue Julia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27mai—3 30 juin 6 13 20 23

Mme Ottilie M. Hero vs Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7977.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. La dite portion de terre consiste en la totalité des lots numéros trois à dix inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McC Jones, ancien notaire de cette ville, le huitième jour de février mil huit cent soixante-neuf.

Acquise par la défenderesse Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de sept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116 117, 118, 119 et 120 mois après leurs dates, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30 juin 6 13 20 23

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6122—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 12 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Plaisance, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles, et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles, la dite portion de terre formant une partie de l'îlet numéro vingt-deux sur le plan original du faubourg Delassize et étant désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, ancien notaire le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr, le 13 janvier 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

17mai—17 24 31—juin 7 14 19

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans vs. Chas. G. Johnsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7829.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désigné par le District No 201, et mesurant, au pied anglais, soixante-quatre pieds deux pouces et demi de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de soixante-quinze pieds un pouce, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, député voyer, le 11 décembre 1833, et déposé en l'étude de Théo. Seghers, anciennement notaire en cette ville.

2° Trois certains lots de terre situés dans le susdit Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désignés par les numéros trois, quatre et cinq, et mesurant chacun vingt-et-un pieds quatre pouces et un tiers de ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent trente-huit pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément à un plan de H. Mollhausen, voyer, en date du 2 juin 1841, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 15 juin 1841. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, les bâtisses et améliorations sur les dits quatre lots de terre consistant en l'entrepôt bien connu comme "House Inspection Warehouse."

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de James Byrnes, par acte passé en l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville, en date du vingt-sixième jour de mars 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai—18,25—1,8,15,19 juin

L'UNION FRANÇAISE

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fév—1an MaJ D

C. F. CARUTHERS & Cie.
No 27

Rue Carondelet, "Kenner Block,"

Marchands au Détail,

de VINS fins, de LIQUEURS

et de CIGARES, de première [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Henry Jurgens vs James Shields.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles en cette ville SAMEDI, le 7e jour de juin 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, 7me District de la ville de la Nlle Orléans et désigné sur un plan fait par Jacob Rothaas, le 16 décembre 1855, comme le lot No 5 (quatre) de l'îlet D (26 D) borné par les rues Burthe, Hillary, Troisième et Adams; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

5 juin—5 12 19 26—7 juil

Wm G. Vincent vs J. Simon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2874—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juin 1883, à midi—

Un lot de marchandises conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.

29 mai—29—4 et 7 juin

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. B. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents; que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9mai—23 8ja

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

R. H. Lewis vs ses créanciers.

No 8653 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

Que la cession de la propriété du pétitionnaire soit acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est décrété qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée devant John G Eustis, notaire, pour le SAMEDI, 23me jour de juin 1883, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Que Thomas E. Rozier, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1883.

Signé: W. T. HOUSTON, Juge.

Pour Copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24mai—8 22 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Elizabeth Davis, femme de Henry F. Davis, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8786—Division —Attendu que Raphaël Mansaro a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Davis, femme de Henry F. Davis, Jr, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juin—6 10 15.

Succession de Veuve S. Y. W. West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8725—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Veuve S. Y. W. West, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5juin—5 9 14

Succession de Mme Ann Vairin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8735—Division E—Attendu que Mme Mary Hoey femme de Edward Frisbie, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Vairin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1,5,10

Succession de Félix Rieger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7246.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Siegle veuve de Félix Rieger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1,5,10

Succession de Hermann Extenstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7274—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Extenstein, femme de Christ Syvel, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1 5 10

Succession de Janet Stewart

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 8,736—Division D—Attendu que David Stewart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Janet Stewart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1, 5, 10.

Succession de John S. Ludlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7605.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Clay Ludlow, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

31 mai—31 5 9 juin

Succession de Samuel M. Joyce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8728—Division E—Attendu que Mme Delia Joyce (née Quigly), a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel M. Joyce, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 juin—1 5 10

Succession de J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8688—Division A—Attendu que H. Dickson Bruns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. Dickson Bruns, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

30 mai—30—3 8 juin

Succession de Ignatius Auth et Margaret Sherer, son épouse décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8744—Division E—Attendu que Amelia Auth, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Ignatius Auth et Margaret Sharer, décédés intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juin—2 6 10

Succession de George Coats.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6912—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Julia O'Sullivan Coats, administratrice et tutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

29mai—2 7 juin.

ANT. CARRIERE,
E. CARRIERE, — CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 139 rue Gravier.

Libérales sur consignations à nos amis à Liverpool, le Havre et Bordeaux.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Actions de choix de Compagnies d'Assurance et de Banque.

Succession de Ann Charles Gabrielle de Monsabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 8.476.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse. MARDI 19 juin 1883 il sera vendu à midi et demi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1883—

Les actions suivantes appartenant à la dite succession, savoir—

30 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance des Factors & Traders de $100 chacune d'après certificat No 1914.

10 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance Sun Mutual de $100 chacune d'après certificat No 1091.

21 actions du fonds-capital du Mutual National Bank de la Nouvelle Orléans de $100 chacune d'après certificat No 297.

2 actions du fonds capital du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après certificat No 182.

4 actions du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent de $100 chacune d'après certificat No 527.

2 actions de $100 chacune du fonds-capital de la compagnie d'assurance du Crescent d'après certificat No 157.

Conditions—Comptant sur les lieux.

6 juin—6,13,19

GROCERIE A VENDRE.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse. Il sera vendu JEUDI, 7 juin 1883, à onze heures du matin à l'encoignure des rues St. Claude et Columbus.

GROCERIES. Tout le contenu de la Grocerie de M Gabriel Dantagnan qui se retire entièrement de ce genre d'affaire.

Conditions—Comptant.

Le local de la Grocerie sera offert à loyer par l'encanteur avec bail d'un an.

5juin—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 24e jour de mai 1883, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessus, dans les termes suivants, savoir:

Helena Courbebaisse vs Bernarde Heres, son mari, No 8169.

Sur motion de L. Marero, avocat de la demanderesse, et sur preuve suffisante, fournie à la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut, enregistré devienne final et qu'il y ait en conséquence jugement en faveur de la demanderesse, Helena Courbebaisse et contre le défendeur Bernarde Heres, son mari, avec dépens, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari, dissolvant la communauté de gains et acquêts qui existait jusqu'ici entre eux, la dite demanderesse devant avoir le plein contrôle et l'entière direction de ses biens séparés.

Jugement rendu le 24 mai 1883.

Fait et signé le 30 mai 1883

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé au présent ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 31ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 juin—3 16 23 30

PAR VINCENT & CO.

Vente de clôture.

PAR VINCENT & CO Coin Chartres et St-Philippe. Magasin connu sous le nom de "K. of P. Notions Store." Il sera vendu SAMEDI, 9 juin 1883, à 10½ heures du matin, le contenu du dit magasin comprenant marchandises sèches, notions, etc.

—AUSSI—

Le bail de la maison et un coffre-fort en fer.

7juin—3f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 8170.

J. A. D'Hemécourt vs. ses créanciers.

PAR VINCENT & CO., Encanteurs—LUNDI, 11 juin 1883, à 10:30 A. M. au Magasin Rouge No 3, Marché Français, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 8170, en date du 30 mai 1883 dans l'affaire de J. A. D'Hemécourt vs. ses créanciers.

Le stock entier de marchandises sèches, notions, bonneterie, articles de toilette, contenu dans le Magasin Rouge No 3, aussi installations, comptoirs.

Egalement le droit d'occuper le dit magasin sans loyer jusqu'au 31e jour d'octobre 1884, sujet aux conditions du bail passé le 25 septembre 1881 entre J. A. D'Hemécourt et Mme E. G. Lewis.

Le bail sera adjugé au plus fort enchérisseur. L'acquéreur du bail devra payer sur les lieux 25 p.0 du montant de son enchère.

1 juin—1 6 11

1848. — 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets. Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pesos et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

16c—64\—DMaJ

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins, et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Cartagena, Savanilla Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout visiteur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6ème jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

(Sceau.)

Par le Gouverneur.

OSCAR ARROYO, Sous-Secrétaire d'Etat.

6 av—3 1m—MeD

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 2 juin 1883.

Adler Franz	Murphy John
Alfonso Taraboschi	Myers John
Alexander James	Maggie Antonino
Barnell Joseph	Mallick A E
Bryant James (2)	Moreau J T Dr pour J A Labarzin
Benvoto Vincent	Mossano Baffaele
Brets N for	Moody Jefferson
Litmann Geo	Nebolian Bilbao
Brignoi di Giovanni	Oakes William
Bewlissig Edouard	O'Rourke Thomas
Bulard Frank	Patellia Antonina
Cesar Eduara	Partington T G
Claren Jos	Peterman Aug
Campestre Aisa Luigi	Pantaleon A D
Gamesi Antonino	Ross H H
Casi Francisco	Recce Andreadria
Clussy Martin	Roberts R R Dr
Contois Frank (pattern maker)	Rentertein Frederick
Chorob Hermann	Slade Edwin
Cortese Antonino	Sbarde Giovanni
Deutgnes Justin	Salvato Antonine
Deringer C	Saledino Antonino
Edwards Walter D	Scheiter Milcetti
Elbrother Ad	Scaber Maricho
Frank Alcide	Stevens George
Fernandes Alejandro	Schultz Konrad
Fowler W	Stone J (tailleur)
Faulk Joseph	Trainal L A
Gaspero Termine	Tagliere Nunziante
Gerham William	Taylor Washington
Gosleo Charles	Thomew Ignace
Gustard Yonnam	Terrata Filippo
Grioffo Filippo	Trotter John (charpentier)
Harjen Albert	Torrington G
Herzberg Frans	Valenti Giuseppe Sig
Hennessy John	Vindo Eduardo Du
Haller Gottfried	Walnut Peter
Jenkins Samuel	Wheteris William
Kastler Nicolas	Williams Petro F
King James	Williams George
Koop Keary	Williams Thom
Leighton Chas	Wagerthe Jacob
Loers Gerd Dirks	Williams G A
MacLees J C	Yates W H
Minola Piero	

W. B. MERCHANT
Maître de Poste

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Livres de Médecine. Livres de Médecine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI, 7 juin, à 10 heures et demie, il sera vendu à notre bureau—

300 Volumes Livres de Médecine.

—Aussi—

4 Bibliothèques style ancien.

Conditions—comptant.

6 juin—

Propriété améliorée de très grande valeur dans le Troisième District, rue des Champs-Elysées, entre les rues Villeré et Robertson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 juin 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré et Robertson, désigné par la lettre B et mesurant 42 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur une profondeur de 182 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence pour famille, à un étage avec mansarde, retirée de la rue et ayant un jardin sur la façade, quatre chambres au rez-de-chaussée avec un appartement recouvert relié à la bâtisse du fond qui contient quatre chambres, galerie devant et derrière, cuves, lieux d'aisance, &c.

2° Un morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Villeré, Robertson et Français et désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur une profondeur de 181 pieds 2 pouces.

Les améliorations consistent en une petite résidence cottage ayant environ quatre chambres et un cabinet, lieux d'aisance, cuve etc.

3° Un morceau de terre situé dans le même district et dans le même îlet que celui décrit précédemment, et immédiatement derrière, désigné par la lettre C et mesurant 18 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la ligne du lot A, précédemment décrit sur une profondeur de 25 pieds 2 pouces. Toutes ces propriétés sont vendues d'après un plan de Edgar Pilié, architecte, en date du 5 mai 1883, et que l'on peut maintenant voir à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0, honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie des billets. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant fixé par le vendeur transférer les polices d'assurances au détenteur des billets, rembourser le montant de la prime non expirée et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront et paieront les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 juin—5f

PAR GIRARDEY & MACON.

Une Elégante Résidence Cottage,

Rue Esplanade coin Grande Route St-Jean,

Avec Jardin et Terrasse.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 juin 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:

L'élégante résidence cottage formant l'encoignure des rues Esplanade et de la Grand-Route St-Jean, Lopez et Mendon. La propriété est composée de deux lots Nos 9 et 10 mesurant comme suit. Le lot No 9 mesure 34 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la Grande Route St-Jean, formant à un angle obtus de [illegible] Esplanade sur une profondeur de 109 pieds 8 pouces et 6 lignes sur le côté du No 9 et 165 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre côté et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une résidence en bois, bien confortable, à un étage avant galerie, salle à manger et de grands appartements, aussi, deux chambres à coucher dans les mansardes, cuisine, chambres à domestiques, gaz partout, etc. Jardin devant et derrière plantés d'orangers, lorne et citronniers. Le voisinage est bien aimé, qui en ont un des plus beaux et des plus pittoresques du Second District. Des renseignements complets seront donnés à la vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un crédit de un et deux ans, payable en des billets spéciale garantis par lien du vendeur, portant intérêt par an 8 pour cent honoraires d'avocat la police d'assurance transférée. 10 pour cent du prix à payer comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant C. T. Soniat, notaire.

3 juin

LE KA-KAVA

Guérit la syphilis et toutes les maladies rebelles de la peau.

Pas de guérison. — Pas de paiement.

Préparé à la Pharmacie de Angell, 153 et 155 rue Julia. En vente par tous les droguistes, prix du paquet: $2 50.

25 mai—1an—DMaJ

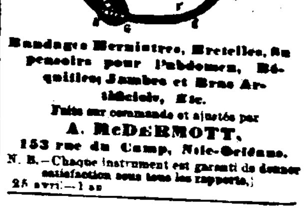

Bandages Herniaires, Bretelles, Supensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, &c.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25 avril—1 an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mars—83—1 an

[illegible] Fair Grounds.

[illegible] départ, rue du [illegible] Parcours: [illegible] Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] et de là à la station [illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans [illegible] la rue Dumaine jusqu'à [illegible] longent les bords [illegible] la Grande Route St Jean [illegible] à la station [illegible] devant la porte des Fair Grounds [illegible] sauvage.—Le retour [illegible] par la Route Gentilly, la rue Broad [illegible] et principalement par [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Marine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.